



Amicale Laïque de Bruz

AMICALE LAIQUE DE BRUZ

Adresse postale :

Maison des associations
59 avenue Alphonse LEGAULT
35170 BRUZ - FRANCE

<http://albruz.fr/>

SIRET : 353 247 257 00028 APE : 9499Z
Agrément Jeunesse et Sport n° 35165

Compte-rendu du Conseil d'Administration du lundi 20 mars 2017

* * *

La liste des adhérents présents peut être consultée auprès du secrétaire de l'ALB (article 10 des statuts de l'Amicale : les décisions prises obligent tous les membres présents ou représentés, ainsi que les absents).

Conseil d'Administration

Pour cette séance, sont présents : 24 personnes. Excusés : Gwenael CASAREGGIO, Christophe GEFFROY, Catherine ALMIN, Jacqueline LEGUEN et Farah DAULT.

Deux nouveaux représentants de la section Badminton étant présents pour la première fois, un tour de table de présentation des membres du Bureau débute le Conseil d'Administration.

MOT DU PRESIDENT : L'approbation du dernier CA est effectué.

TRESORERIE :

Réunion du 22 février du groupe de travail sur l'amélioration du fonctionnement de l'ALB. Voici ses conclusions :

- Idée générale : en cas d'adhésion dans plus d'une section, les sections ne font payer que leur cotisation propre, la cotisation ALB ne sera pas à nouveau payer. Pour cela, l'intéressé présentera donc un coupon attestant de sa participation à une autre section.
Une mention commune devra être reportée sur toutes les fiches d'inscription certifiant l'adhésion à l'ALB : « La section atteste que est adhérent(e) à compter du et s'est acquitté(e) de la cotisation ALB. Ce document sert de justificatif pour ne plus payer la cotisation ALB pour la saison 2017-2018».
La section est libre de le mettre sous forme de papier indépendant ou de coupon détachable.
Lors de l'inscription auprès d'une autre section, faute de ce type de document, l'intéressé(e) paie à nouveau la cotisation ALB. En cas d'erreur, les intéressé(e)s ne pourront pas être remboursé(e)s.
- pas de besoin de carte d'adhérents au niveau de l'ALB
- La création d'un fichier unique via Internet soulève des problèmes : il est donc abandonné. Il sera donc imposé un fichier rigoureusement identique, via le Trésorier. (Précision ultérieure du secrétaire : sur l'ordinateur du secrétariat, nous pouvons avoir un fichier adhérents sans déclaration à la CNIL - <http://www.cil.cnrs.fr/CIL/spip.php?article2055>)
- Pour les adhésions libres : les bénévoles membres du bureau de section ou non, actifs pour la section seront inscrits dans la liste des adhérents (soit la section règle la partie de l'adhésion du bénévole ; soit le bénévole, s'il le souhaite, règle lui-même l'adhésion). Leur participation sera prélevée par l'ALB. Ils seront assurés par l'ALB.
- Le mécénat : l'ALB peut faire un reçu fiscal sur présentation d'un document.

- Un fichier de suivi du bénévolat (transmis par le Trésorier) sera testé cette année. Il permet de quantifier le coût du travail fourni par les bénévoles. Le fichier rempli par chaque section sera envoyé au Trésorier, pour le 15 juin.

RESSOURCES HUMAINES :

PRECISIONS SUR L'ASSURANCE

L'assureur est venu pour préciser que tous les bénévoles sont couverts et même les non-adhérents dans le cadre d'une activité de la section. Les coachs d'équipe sont bien entendus couverts par l'assurance.

Aide de GROUPAMA en cas de licenciement d'un salarié (à hauteur de 16000€ par an).

L'assurance GROUPAMA a précisé les modalités de couverture par l'assurance :

Modification de la décision du CA de mars 2017 (nouvelle version applicable immédiatement) :

Pour les activités ponctuelles de non-adhérents, il ne sera pas demandé de cotisation ~~minorée de 5€ dont 3€50~~ ni au titre d'une participation au générique de l'ALB ni au titre de l'assurance. ~~et 1€50 pour la couverture par l'assurance. Cette cotisation est~~. La section pourra donc définir librement le coût total de l'inscription à cette activité. Néanmoins, pour une activité supérieure à une semaine, l'inscription à l'ALB (et à son assurance) devra être effectuée.

La proposition est soumise au vote : 23 pour – 1 abstention. Proposition adoptée.

IMPORTANT : contrairement aux décisions antérieures, la section demandeuse prend contact d'après le responsable RH, point d'entrée pour les affaires d'assurance.

GESTION DES SALARIES

Prise en charge des fiches salaire par le Groupement Employeur (G.E.), qui nous a créé quelques soucis au mois de janvier : fiches de paie avec des erreurs. Heureusement, nous avons la chance d'avoir Nicole qui a rectifié les mauvaises données et par deux fois, est intervenue auprès du G.E pour que les fiches de paies soient établies correctement (Encore merci à Nicole qui bien qu'ayant arrêté son mandat, nous rend encore bien des services). Il est rappelé aux sections que toute modification concernant les heures de travail des salariés doit être transmis à Marie pour une transmission au G.E au plus tard le 15 du mois pour une prise en compte sur la paie.

FORMATION

Paul VERRIER va suivre la formation diplôme d'État (formation de 1700 heures à Talence près de bordeaux sur 2017 et 2018). Coût de la formation : 22 900 euros, elle est pris en charge en totalité par UNIFORMATION, il restera à la charge de la section le salaire du remplacement pendant son absence (à raison de 32€/heure au titre d'un CDD).

Gervais a suivi une formation Basket santé à Paris sur 5 jours, cette formation a été prise en charge par UNIFORMATION pour un montant de 1245 euros (ce qui couvre le coût pédagogique, l'hébergement, la restauration et le déplacement). Il reste à charge le salaire.

Avancée dossier subvention CAF « Accueil de loisirs sans hébergement »

Le dossier représente 10000 heures possibles avec une aide de la CAF. Malheureusement, l'activité n'est pas éligible au titre de la CAF.

Réponse de la CAF suite à notre demande : « Votre activité étant uniquement basé sur le sport ne peut être recevable en l'état ».

Bernard va faire un point sur ce dossier avec notre animateur Basket KERLOCH (qui a déjà fait des demandes similaires, dans les clubs où il était avant, afin de voir si l'on peut refaire une demande). On va essayer de modifier l'accueil pour qu'il rentre dans les critères pédagogiques. Le travail semble important.

Le responsable RH part en formation le 31 mars, pour une journée.

BREVES

Suite au Conseil de la Vie Associative et du Bénévolat, il semble que l'occupation des box n'est pas optimal. Pour les mérites sportifs, la date est fixée au 30 juin. Pour les récompenses bénévoles, elles seront remises lors du forum des Associations. Un couac a eu lieu l'année dernière, les demandes de l'ALB ont été perdues. Il est acté par la mairie que nos demandes de l'année dernière (à refaire néanmoins !) seront validées.

RYTHMES SCOLAIRES

La mairie ayant la main, on continue à l'identique de l'année dernière. Pour l'intervention de nos salariés, la mairie a décidé que la rétribution sera égale pour tous (15€ de l'heure).

Demande de subvention sur demande d'une enseignante de Champ L'Evêque : maximum de 1€/jour/enfants voté par le CA, donc 240€.

La proposition est soumise au vote : 24 pour. Proposition adoptée.

DIVERS

Doit-on renouveler notre adhésion à la ligue de l'enseignement, à hauteur de 150€ ? L'aide apportée semble nulle.

La proposition est soumise au vote : 15 pour – 2 contre – 7 abstention. Proposition adoptée : nous renouvelons l'adhésion.

Le Forum des Associations aura lieu le samedi 02 septembre 2017.

BILAN DES SECTIONS

AIGUILL'EMOI :

Dernière réunion du bureau dans de bonnes conditions. Stage avec 6 participantes qui s'est bien passé.

ARGILE ET BARBOTINE :

Un stage enfants en février. Stage tour et modelage animalier à venir, avec un intervenant extérieur. AG le 18 juin.

BADMINTON :

Vendredi dernier, 188 jeunes pour le dernier tournoi de l'année. Baisse des effectifs chez les adultes en hiver comme chaque année. Stage toujours complet pendant les vacances organisé par Paul, ce qui amène un peu de finance au club. Paul va partir en formation de diplôme d'État.

L'A.G devrait avoir lieu le 10 juin, elle est importante avec perte de la moitié du bureau : il faut assurer le renouvellement pour permettre la survie de la section.

BASKET :

Gervais a fait une formation Basket santé à Paris: objectif d'être le 1er club breton à mettre en œuvre cette section, l'année prochaine. Accueil prochaine en avril de jeunes Palestiniennes de Jericho (entre 15 et 20

ans), demande de financement auprès de l'Assemblée Nationale, via notre député Mme MAGDELAINE. Le loto s'est bien passé mais avec un peu moins de participation. Sinon, la saison se passe bien malgré quelques blessures du côté des seniors.

CERCLE CELTIQUE :

Du 13 au 20 mai : Fête de la Bretagne. Participation le samedi AM et le vendredi soir, portes ouvertes.

INFORMATIQUE :

RAS

LANGUES :

Ballade habituelle courant juin avec AG à la même date.

MULTI MEDIA :

Tout va bien, rien à signaler.

PHOTO :

Participation au Festival du film d'animation. Idée d'un voyage photo à Paris. Une exposition au Parc de la Herberie cet été, avec pour seul exposant la section photo, thème : ma belle Vilaine.

QI GONG :

Le 1er avril, stage ouvert gratuitement au public, pour faire connaître la section. Ne pas hésiter à y participer, il y a un intervenant extérieur de qualité. Problème de remboursement des doubles adhésions pour l'année en cours (voir précisions pour le futur dans la partie TRESORERIE, ci-dessus).

QUAND LA VOIX S'EN MELE :

"Quand la voix s'en mêle" organise une conférence pour ses adhérents le jeudi 27 avril 2017 à 20H30, salle Romarin - Maison des Associations à BRUZ.

La conférencière sera Natacha ROGINSKI, orthophoniste à RENNES et spécialisée dans la rééducation de la voix parlée et chantée. L'anatomie des cordes vocales, du larynx, de l'appareil respiratoire, des résonateurs seront les principaux thèmes abordés mais si la voix ne cesse de vous interroger, vous pousse à réfléchir sur vos pratiques ainsi qu'à découvrir ce qu'elle vous cache encore... : cette conférence vous est destinée. Durant cette soirée, quelques exercices pratiques vous seront proposés et vous aurez bien sur la possibilité de poser des questions. Entrée libre.

A l'issue, vous pourrez échanger autour du verre de l'amitié.

AG le 15 juin.

SCRAPBOOKING :

- 3ème journée organisée pour les adhérentes le samedi 25 mars 2017: journée d'activité dans une ambiance conviviale (chacune apporte son pique-nique)
- la date de l'assemblée générale n'est pas encore fixée.
- la section est d'accord pour participer à l'après-midi qui suivra l'assemblée générale de l'ALB le 30 septembre prochain. Les modalités pratiques ne sont pas encore arrêtées.
- la section a soumis une demande à l'ALB (100€) afin d'aider à l'organisation d'un repas convivial réunissant les 16 adhérentes et l'animatrice qui intervient auprès de nous depuis la création de notre activité, il y a 10 ans.

La proposition est soumise au vote : 24 pour. Attribution validée. La section remercie le CA pour son accord.

TENNIS DE TABLE :

La saison se déroule normalement, de bons résultats en première phase, en espérant que cela se confirme pour la fin de saison.

VIDEO :
RAS

KidSport & BBGym :

Assemblée générale le 14 juin avec manifestation associée de l'ensemble des enfants.

Collation du CA (19 juin 2017)
à charge du Bureau

Collation du 11 septembre : à charge des Country Dancers

RAPPEL

Dates des prochains CA (20h) : 19 juin – 11 septembre – 2 octobre

Dates des réunions du bureau (18h30) : 13 mars – 12 juin – 4 septembre

AG le samedi : 30 septembre – suivi d'une activité commune l'après-midi.

Lien pour suivre cette activité commune :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1x8C14Y6LDqLFP84JUNmxayuXGYoLDYx6n6DJjMVpY_A/edit?usp=sharing